



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

RAPPORT DE GESTION

SIXIÈME ANNÉE

1912

Organisation et personnel.

Nous avons communiqué dans notre Rapport de gestion relatif à l'année 1908 la décision du Conseil fédéral réglementant l'organisation de la section radiotélégraphique du Bureau international. Ces dispositions ont été modifiées par une décision du Conseil fédéral en date du 25 Octobre 1912, aux termes de laquelle les attributions du 1^{er} secrétaire de la section télégraphique ne s'étendent plus aux affaires concernant la radiotélégraphie.

L'augmentation constante et considérable de tous les travaux, notamment de ceux auxquels donne lieu la Nomenclature des stations radiotélégraphiques, nous a amené à proposer au Conseil fédéral la nomination d'un nouveau commis, avec entrée en fonctions au 1^{er} Janvier 1913, afin d'obvier aux retards que le développement des affaires menaçait d'apporter à leur accomplissement. Donnant suite à notre demande, le Conseil fédéral, par une décision en date du 24 Décembre 1912, a nommé ce fonctionnaire en la personne de M. Alphonse Auberson, aide au bureau téléphonique de Berne.

D'autre part, sur notre proposition et par une décision du 1^{er} Décembre 1911, le Conseil fédéral a promu M. Egli au grade de secrétaire de chancellerie à partir du 1^{er} Janvier 1912.

Convention radiotélégraphique de Berlin.

Le nombre des Etats qui ont ratifié la Convention radiotélégraphique internationale de Berlin et de ceux qui ont signé cette Convention sans l'avoir ratifiée et enfin de ceux qui ont adhéré à la Convention a été portée à 54 par suite de l'adhésion des pays suivants :

Afrique équatoriale française, Afrique occidentale française, Afrique occidentale portugaise, Afrique orientale allemande, Afrique orientale portugaise et possessions asiatiques, Bosnie-Herzégovine, l'ensemble de Chosen, de Formose, du Sakhalin japonais et du territoire loué de Kwantoung, Colonie espagnole du Golfe de Guinée, Egypte, Erythrée, Indo-Chine, Madagascar, Protectorats allemands du Pacifique, Saint-Marin (République), Siam, Somalie italienne, l'ensemble du Togo, du Cameroun et de l'Afrique allemande du Sud-Ouest.

Parmi ces pays, l'Afrique équatoriale française, l'Afrique occidentale française, l'Afrique orientale allemande, la Bosnie-Herzégovine, la Colonie espagnole du Golfe de Guinée, l'Égypte, l'Indo-Chine, Madagascar, les Protectorats allemands du Pacifique, le Siam et l'ensemble du Togo, du Cameroun et de l'Afrique allemande du Sud-Ouest ont également adhéré à l'Engagement additionnel annexé à la Convention de Berlin.

En sus des Etats indiqués dans notre dernier rapport de gestion, les Etats-Unis d'Amérique, la Grèce et l'Uruguay ont ratifié la Convention et l'Engagement additionnel, et l'Italie a ratifié la Convention.

Le tableau ci-après donne les noms des Etats, l'indication de la classe à laquelle chacun d'eux appartient et la date de l'adhésion à la Convention et de la ratification. A ce sujet, il est à remarquer que l'Administration du Chili, dont le Gouvernement n'a pas encore ratifié les Actes de Berlin, nous a fait connaître la classe dans laquelle elle désire être rangée.

Pays	Classe	Date de la ratification ou de l'adhésion subséquente *)	
		Convention radiotélégraphique avec Protocole final et Règlement de service	Engagement additionnel
Afrique du Sud (Union) ¹⁾ . . .	I	31 Mai 1910	—
Afrique équatoriale française . . .	VI	1 ^{er} Juillet 1912	1 ^{er} Juillet 1912
Afrique occidentale française . . .	V	1 ^{er} Juillet 1912	1 ^{er} Juillet 1912
Afrique occidentale portugaise . . .	VI	1 ^{er} Juillet 1912	—
Afrique orientale allemande . . .	IV	1 ^{er} Juillet 1912	1 ^{er} Juillet 1912
Afrique orientale portugaise et possessions asiatiques . . .	VI	1 ^{er} Juillet 1912	—
Allemagne ²⁾	I	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
» pour ses protectorats	—	5 Décembre 1908	5 Décembre 1908
Amérique (Etats-Unis) ²⁾ . . .	I	25 Mai 1912	25 Mai 1912
Argentine (République) ²⁾ . . .	I	12 Septembre 1911	12 Septembre 1911
Australie (Fédération)	I	1 ^{er} Juillet 1908	—
Autriche ²⁾	I	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
Belgique ²⁾	III	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
Bosnie-Herzégovine	V	1 ^{er} Janvier 1912	1 ^{er} Janvier 1912
Brésil ²⁾	VI	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
Bulgarie ²⁾	V	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
Canada	I	1 ^{er} Juillet 1908	—
Chili ²⁾	III	—	—
Chosen, Formose, le Sakhalin japonais et le territoire loué de Kvantoung	VI	10 Février 1912	—
Colonie espagnole du Golfe de Guinée	VI	1 ^{er} Juillet 1912	1 ^{er} Juillet 1912
Colonies et possessions portugaises ²⁾	VI	1 ^{er} Janvier 1912	—
Congo belge	VI	1 ^{er} Janvier 1912	1 ^{er} Janvier 1912
Curaçao (Colonie)	VI	1 ^{er} Juin 1910	1 ^{er} Juin 1910
Danemark ²⁾	IV	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
Égypte	IV	25 Mars 1912	25 Mars 1912
Erythrée	VI	18 Décembre 1912 ⁴⁾	—
Espagne ²⁾	II	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
France ²⁾	I	15 Mai 1910	15 Mai 1910
» pour ses colonies	—	1 ^{er} Janvier 1911	1 ^{er} Janvier 1911
Grande-Bretagne ²⁾	I	1 ^{er} Juillet 1908	—
» pour Canada, Australie, Colonie du Cap, Natal, Transvaal, Indes britanniques et ses autres colonies et protectorats à l'exception de Terre-Neuve	—	1 ^{er} Juillet 1908	—

Pays	Classe	Date de la ratification ou de l'adhésion subséquente*)	
		Convention radiotélégraphique avec Protocole final et Règlement de service	Engagement additionnel
Grèce ²⁾	V	31 Janvier 1911	31 Janvier 1911
Hongrie ²⁾	I	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
Indes britanniques	I	1 ^{er} Juillet 1908	—
Indes néerlandaises	III	1 ^{er} Février 1911	1 ^{er} Février 1911
Indo-Chine	IV	1 ^{er} Juillet 1912	1 ^{er} Juillet 1912
Italie ²⁾	I	2 Juin 1912	—
Japon ²⁾	I	1 ^{er} Juillet 1908	—
Madagascar	V	1 ^{er} Juillet 1912	1 ^{er} Juillet 1912
Maroc	VI	22 Février 1911	22 Février 1911
Mexique ²⁾	IV	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
Monaco ²⁾	VI	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
Norvège ²⁾	III	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
Nouvelle-Zélande	IV	1 ^{er} Juillet 1908	—
Pays-Bas ²⁾	III	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
Perse ²⁾	VI	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
Portugal ²⁾	VI	1 ^{er} Juillet 1908	—
Protectorats allemands du Pacifique	IV	1 ^{er} Juillet 1912	1 ^{er} Juillet 1912
Roumanie ²⁾	III	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
Russie ²⁾	I	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
Saint-Marin (République)	VI	1 ^{er} Janvier 1912	—
Siam	IV	1 ^{er} Juillet 1912	1 ^{er} Juillet 1912
Somalie italienne	VI	18 Décembre 1912 ⁴⁾	—
Suède ²⁾	III	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
Togo, Cameroun et Afrique allemande du Sud-Ouest	IV	1 ^{er} Juillet 1912	1 ^{er} Juillet 1912
Tunisie	V	28 Septembre 1910	28 Septembre 1910
Turquie ²⁾	I	1 ^{er} Juillet 1908	1 ^{er} Juillet 1908
Uruguay ²⁾	IV	19 Mars 1912	19 Mars 1912

*) Lorsque la date de la ratification ou de l'adhésion est antérieure à celle de l'entrée en vigueur de la Convention, c'est cette dernière date qui est mentionnée, soit le 1^{er} Juillet 1908.

¹⁾ L'Union de l'Afrique du Sud se compose des Colonies du Cap de Bonne-Espérance, du Transvaal et du Natal ainsi que de l'Etat libre d'Orange. Les trois premières colonies ont adhéré à la Convention à la date du 1^{er} Juillet 1908.

²⁾ Etat signataire de la Convention radiotélégraphique de Berlin.

³⁾ A la date du 1^{er} Juillet 1912, l'Afrique occidentale portugaise, d'une part, et l'Afrique orientale portugaise et les possessions asiatiques, d'autre part, ont adhéré distinctement à la Convention.

⁴⁾ Date de la notification de l'Administration allemande.

Convention radiotélégraphique de Londres.

La Convention radiotélégraphique internationale de Londres avec son Protocole final et le Règlement de service y annexé ont été ratifiés par la Belgique, le Congo belge et Monaco.

Stations radiotélégraphiques.

A la fin de 1912, le nombre des stations radiotélégraphiques dont l'ouverture nous a été notifiée s'élevait à 2280, dont 312 stations côtières et 1968 stations de bord.

Ces stations étaient affectées :

	à la correspondance				aux essais radiotélé- graphiques	à la réception et à la trans- mission de signaux de détresse	TOTAL
	publique	officielle	privée	particulière			
Stations côtières	214	52	4	8	3	31	312
Stations de bord	1242	687	28	11	—	—	1968
1912: Total	1456	739	32	19	3	31	2280
1911: >	1050	614	22	20	3	31	1740

Les stations susmentionnées se répartissent comme suit entre les différents pays :

Pays	Stations côtières	Stations de bord	TOTAL
Afrique du Sud (Union)	2	—	2
Afrique équatoriale française	1	—	1
Afrique occidentale française	5	—	5
Allemagne, métropole	17	367	384
Allemagne, protectorats à l'exception de ceux spécialement mentionnés	1	—	1
Australie (Fédération)	6	—	6
Autriche	—	29	29
Autriche-Hongrie	3	37	40
Belgique	1	17	18
Brésil	14	25	39
Bulgarie	1	—	1
Canada	32	13	45
Chili	4	9	13
Congo belge	1	—	1
Curaçao (Colonie)	3	—	3
Danemark	8	24	32
Egypte	1	1	2
Espagne	15	34	49
France	18	219	237
Grande-Bretagne, métropole	43	778	821
Grande-Bretagne, colonies et protectorats à l'exception de ceux spécialement nommés	16	—	16
Grèce	1	17	18
Indes britanniques	11	—	11
Indes néerlandaises	3	1	4
Indo-Chine	3	—	3
Italie	17	124	141
Japon	7	94	101
Libéria (stations allemande et française)	2	—	2
Madagascar	2	—	2
Maroc	4	—	4
Mexique	7	—	7
Monaco	—	1	1
Norvège	8	35	43
Nouvelle-Zélande	2	17	19
Pays-Bas	6	73	79
Portugal	5	9	14

Pays	Stations côtières	Stations de bord	TOTAL
Protectorats allemands du Pacifique . . .	2	—	2
Roumanie	1	5	6
Russie	22	3	25
Somalie italienne	7	—	7
Suède	3	30	33
Togo, Cameroun et Afrique allemande du Sud-Ouest	3	—	3
Tunisie	1	—	1
Uruguay	3	6	9
Total	312	1968	2280

Travaux réguliers du Bureau.

Le nombre des pièces de la **correspondance** échangée par la section radiotélégraphique du Bureau est de 2431 (1911 : 1920). Dans ce total, les Circulaires et les Notifications ne comptent chacune que pour une unité.

Les **Circulaires** sont au nombre de 18. Elles traitent des sujets suivants :

- 1° Propositions pour la Conférence radiotélégraphique internationale de Londres;
- 2° Proposition tendant à rendre hommage au télégraphiste Phillips du « Titanic »;
- 3° Comptabilité et Rapport de gestion;
- 4° Publication des Actes de la Conférence de Londres;
- 5° Statistique générale de la Radiotélégraphie;
- 6° Deuxième édition de la Liste alphabétique des indicatifs d'appel;
- 7° Troisième édition de la Nomenclature officielle des stations radiotélégraphiques;
- 8° Liste des abréviations à employer dans les transmissions radiotélégraphiques et abréviations nouvelles;
- 9° Répartition nouvelle des indicatifs d'appel;
- 10° Réimpression des Circulaires et des Notifications.

Les **Notifications** sont au nombre de 9. Elles renferment les renseignements qui nous sont parvenus des Administrations concernant les objets ci-après: adhésion à la Convention ainsi qu'à l'Engagement additionnel; ratification des Actes de Berlin; classification pour la contribution aux frais communs du Bureau international; Conférence radiotélégraphique de Londres et demandes de voix pour cette Conférence; mutations dans le personnel supérieur des Administrations; service radiotélégraphique et taxes; ouverture de stations ne figurant pas dans la Nomenclature officielle; indicatifs d'appel réservés; compagnies radiotélégraphiques; répertoire des Notifications N^{os} 25 à 44 (annexe à la Notification du 1^{er} Février 1913).

Nomenclature officielle des stations radiotélégraphiques. Les détails relatifs à la vente de la deuxième édition de ce document sont donnés par le tableau ci-après :

	Texte en français					Texte et préface en allemand	Observations
	avec 1 préface ¹⁾	avec 2 préfaces	avec plusieurs préfaces	Réserve	TOTAL		
Stock au 31 Décembre 1911	385	—	—	180	565	192) Soit en allemand, anglais, espagnol, français ou italien.
Ont été brochés en 1912	+ 180	—	—	— 180	—	—	
	565	—	—	—	565	192	
Vente en 1912 . . .	559	—	—	—	559	141	
Stock au 31 Décembre 1912	6	—	—	—	6	51	

Les éditions française et allemande de la Nomenclature ont été complétées en 1912 par 12 Suppléments contenant au total 182 pages d'impression pour chacune de ces éditions.

Ont été tirés :

- a) les Suppléments de l'édition française, N^{os} 7 à 18, à 11500 exemplaires chacun ;
- b) les Suppléments de l'édition allemande, N^{os} 7 à 18, à 11000 exemplaires chacun.

Le prix d'une collection des Suppléments publiés en 1912 a été fixé à fr. 1,35 pour les Administrations et à fr. 1,50 pour les Compagnies. En ce qui concerne les particuliers, nous rappelons que le prix d'un abonnement à tous les Suppléments à la deuxième édition s'élève à fr. 5.

Liste alphabétique des indicatifs d'appel contenus dans la Nomenclature officielle des stations radiotélégraphiques.

Stock au 31 Décembre 1911	1697 exemplaires
Vente en 1912	955 »
Stock au 31 Décembre 1912	<u>742 exemplaires.</u>

La Liste a été complétée en 1912 par 12 Suppléments dont le tirage s'est élevé pour chacun d'eux à 5500 exemplaires. Le prix d'une collection de ces Suppléments a été fixé à 35 centimes pour les Administrations et à 40 cent. pour les Compagnies. Le coût d'un abonnement à tous les Suppléments qui paraissent jusqu'à la publication de la 3^e édition s'élève à fr. 3.

Le Bureau international a fait paraître dans le courant de l'année 1912 deux **Statistiques générales de la Radiotélégraphie** se rapportant aux années 1909 et 1910. Ces documents sont des tirages spéciaux des statistiques radiotélégraphiques publiées dans le Journal télégraphique.

Statistique relative à 1909.

Le tirage spécial a été effectué à	800 exemplaires
La distribution gratuite et le service du Bureau ont absorbé	621 exempl.
La vente s'est élevée à	139 exempl.
	<u>ensemble 760 »</u>

de sorte qu'il reste au 31 Décembre 1912 un stock disponible de 40 exemplaires.

Statistique relative à 1910.

Le tirage spécial a été effectué à	1100 exemplaires
La distribution gratuite et le service du Bureau ont absorbé	643 exempl.
La vente s'est élevée à	129 exempl.
	<u>ensemble 772 »</u>

de sorte qu'il reste au 31 Décembre 1912 un stock disponible de 328 exemplaires.

Le prix d'un exemplaire broché de chacune des deux Statistiques a été fixé à 30 centimes.

Le **Journal télégraphique**, revue mensuelle du Bureau international, qui a terminé, avec l'année 1912, la 44^e année de son existence (XXXVI^e volume), sert également d'organe officiel pour le service radiotélégraphique. Il est aussi distribué gratuitement aux Offices qui adhèrent à la Convention radiotélégraphique et ne font pas partie de l'Union télégraphique.

En ce qui concerne la radiotélégraphie, le Journal contient notamment : la reproduction de documents officiels sur la réglementation de la radiotélégraphie en Egypte, au Japon et en Russie, les statistiques radiotélégraphiques de 1909 et 1910, des articles techniques sur la suppression des antennes, sur la sauvegarde du secret des radiotélégrammes, sur la captation et la réception des ondes hertziennes, six articles rendant compte de la Conférence radiotélégraphique de Londres, près de 50 nouvelles visant l'établissement de nouvelles stations et communications de grande importance, des applications, des essais pratiques et de nouveaux appareils et systèmes, l'utilisation de la radiotélégraphie dans les catastrophes maritimes, la réglementation du service radiotélégraphique dans certains pays, la création de nouvelles compagnies de télégraphie sans fil, etc., enfin, en supplément au Journal, le texte complet de la Convention radiotélégraphique de Londres avec son Protocole final et le Règlement de service y annexé.

Documents de la Conférence de Berlin, 1906, publiés par le Département des Postes de l'Empire d'Allemagne. Prix fr. 5, port non compris.

Stock au 31 Décembre 1911	138 exemplaires
Vente en 1912	37 exemplaires
Il reste donc au 31 Décembre 1912 un stock disponible de	<u>101 exemplaires.</u>

Convention radiotélégraphique internationale de Berlin, Engagement additionnel, Protocole final et Règlement de service y annexé. Le prix de ce document qui a été publié également par les soins de l'Administration allemande, est de 50 cent. par exemplaire, frais de port non compris.

Stock au 31 Décembre 1911	219 exemplaires
Vente en 1912	153 exemplaires
Il reste donc au 31 Décembre 1912 un stock disponible de	<u>66 exemplaires.</u>

Travaux extraordinaires.

Nous avons publié et distribué, en Janvier 1912, le cahier des **Propositions pour la Conférence de Londres**, au format de grand in-4°, de 95 pages, contenant les propositions de modifications aux Actes de la Conférence radiotélégraphique de Berlin, 1906.

Ce document a été tiré à 800 exemplaires dont l'emploi est le suivant:

Distribution gratuite et service du Bureau . . .	609 exemplaires
Vente aux Administrations et Compagnies . . .	112 »
Distribution à la Conférence	9 »

Total 730 exemplaires.

Bien que sa distribution n'ait pu avoir lieu qu'aux premiers jours de Janvier 1913, nous mentionnerons la publication des Actes de la Conférence radiotélégraphique internationale de Londres. Cette publication, qui forme une brochure in-4° de 35 pages sous le titre de « **Convention radiotélégraphique internationale, Protocole final et Règlement de service, Londres 1912** », a été tirée à 6000 exemplaires dont l'emploi sera indiqué dans le Rapport pour 1913.

Conférence radiotélégraphique internationale de Londres.

A la Conférence radiotélégraphique internationale qui s'est tenue à Londres du 4 Juin au 5 Juillet 1912 ont assisté le Vice-Directeur, M. Crescitz, qui a été chargé des fonctions de Secrétaire général de la Conférence, et MM. Homberger et Schwill, Secrétaires, qui ont rempli les fonctions de Secrétaires. M. le Colonel Frey, Directeur du Bureau international, a dû s'abstenir, en raison de sa santé d'alors, de prendre part à la Conférence.

La Conférence a duré 32 jours pendant lesquels il a été tenu 9 séances plénières, 10 séances de la Commission du Règlement, 6 séances de la Commission des Tarifs, 6 séances de la Commission de Rédaction et plusieurs séances de Sous-Commissions.

Fonds de prévoyance.

Par une décision prise à la Conférence télégraphique de Londres, 1879, il a été mis à la disposition du Bureau international un fonds de 25000 francs, pour servir à allouer une pension aux fonctionnaires qui, par suite de leur âge avancé, d'accidents ou de maladie, ne peuvent plus remplir leurs fonctions.

Une disposition analogue n'ayant pas encore été prise, en ce qui concerne le personnel de la section radiotélégraphique, le Conseil fédéral suisse a adressé au Gouvernement allemand, en sa qualité d'Administration gérante, la demande de pourvoir à ce que la question de la pension à accorder à ces fonctionnaires fût réglée à la Conférence radiotélégraphique de Londres sur la même base que celle adoptée pour les autres fonctionnaires du Bureau international.

Le Gouvernement allemand, estimant que les fonctionnaires de la section radiotélégraphique sont, en effet, à mettre sur le même pied que les autres fonctionnaires du Bureau et qu'il serait donc convenable, bien qu'une autre solution paraisse possible, de conserver le procédé déjà en vigueur pour ces derniers fonctionnaires, a soumis à la Conférence de Londres la proposition suivante:

« Il est mis à la disposition du Conseil fédéral suisse une somme de 25000 francs une fois versée, pour en former, avec les intérêts que ce capital rapportera, un fonds qui servira à allouer des secours ou à accorder des indemnités aux fonctionnaires, employés et agents du Bureau international de l'Union télégraphique (Convention radiotélégraphique), dans le cas où, par suite de leur âge avancé, d'accidents ou de maladie, ils seraient incapables de continuer à remplir leurs fonctions. »

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par la Conférence dans sa septième séance plénière.

Comptabilité.

La Comptabilité de l'année 1912 ressort des tableaux annexés au présent rapport, qui donnent le mouvement des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé en regard du compte de 1911 et du budget qui avait été prévu pour 1912.

Le résultat général du compte de l'exercice 1912 est le suivant:

Le budget de 1912, complété par des crédits supplémentaires, ouvrait au Bureau international pour le compte du service radiotélégraphique un crédit de	fr. 103 029,—
et évaluait les recettes, sauf les parts contributives, à	» 40 880,—
Les dépenses se sont effectivement élevées à	fr. 74 407,51
et les recettes on atteint le chiffre de	» 40 288,51
Le budget mettait à la charge des Administrations	» 61 707,—
Cette somme se trouve effectivement réduite à	» 34 119,—
Différence en faveur des Administrations	fr. 27 588,—

Le nombre total des unités contributives, qui était de 543 en 1911, s'est élevé en 1912 à 634 1/2. Il y a donc une augmentation de 91 1/2 unités, qui provient de la ratification de la Convention par les Etats-Unis d'Amérique et la Grèce, d'une part, et de nombreuses nouvelles adhésions, d'autre part. Le tableau ci-après indique les détails au sujet de cette augmentation.

1. Amérique (Etats-Unis)	1 ^{re} classe	25	unités
2. Afrique orientale allemande	4 ^e »	pour 6 mois	5 »
3. Egypte	4 ^e »		10 »
4. Indo-Chine	4 ^e »	pour 6 mois	5 »
5. Protectorats allemands du Pacifique	4 ^e »	» 6 »	5 »
6. Siam	4 ^e »	» 6 »	5 »
7. Togo, Cameroun, Afrique allemande du Sud-Ouest	4 ^e »	» 6 »	5 »
8. Afrique occidentale française	5 ^e »	» 6 »	2 1/2 »
9. Bosnie-Herzégovine	5 ^e »		5 »
10. Grèce	5 ^e »		5 »
11. Madagascar	5 ^e »	pour 6 mois	2 1/2 »
12. Afrique équatoriale française	6 ^e »	» 6 »	1 1/2 »
13. Afrique occidentale portugaise	6 ^e »	» 6 »	1 1/2 »
14. Afrique orientale portugaise et possessions asiatiques	6 ^e »	» 6 »	1 1/2 »
15. Chosen, etc.	6 ^e »		3 »
16. Colonie espagnole du Golfe de Guinée	6 ^e »	pour 6 mois	1 1/2 »
17. Colonies et possessions portugaises	6 ^e »	» 6 »	1 1/2 »
18. Congo belge	6 ^e »		3 »
19. Saint-Marin (République)	6 ^e »		3 »
Total comme ci-dessus indiqué			91 1/2 »

En déduisant de la somme de fr. 34 119 mise à la charge des Administrations les 1 125 francs versés en 1912 par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique comme part contributive pour l'exercice 1911 et en fixant ensuite à fr. 52.— le montant de chacune des 634 1/2 unités contributives pour 1912, il y a, pour arrondir, un solde actif de fr. 337,22 à reporter à l'exercice 1913.

Tableau de répartition.

Classe	Unités par classe	Montant de l'unité	Montant par classe	Nombre des Administrations ou groupes d'Administrations	TOTAUX	
					des unités	des montants
			Fr.			Fr.
I	25	52 francs	1 300	15	375	19 500
II	20		1 040	1	20	1 040
III	15		780	7	105	5 460
IV	10		520	10 ¹⁾	75	3 900
V	5		260	6 ²⁾	25	1 300
VI	3		156	14 ³⁾	34 1/2	1 794
				53	634 1/2	32 994*

1) Dont 5 ne contribuent que pour 6 mois.
2) Dont 2 ne contribuent que pour 6 mois.
3) Dont 5 ne contribuent que pour 6 mois.
*) Voir observation ci-dessus concernant le paiement des Etats-Unis d'Amérique pour l'exercice 1911.

Le Bureau international a reçu de la Caisse fédérale, pour le compte du service radiotélégraphique, en 1912, la somme de fr. 74 070,29
Il a versé à la Caisse fédérale, pendant la même période » 58 151,58
Excédent des paiements de la Caisse fédérale fr. 15 918,71
Le total des sommes à recouvrer au 31 Décembre 1912 atteint le chiffre de fr. 70 316,85
Le Bureau international devait à la Caisse fédérale à la même date » 69 979,63
Il reste donc pour l'année 1913, conformément aux développements qui précèdent, un solde actif de fr. 337,22.

BERNE, le 28 Février 1913.

Vu et approuvé,
Le Département fédéral des Postes et des Chemins de fer :

L. FORRER.

LE DIRECTEUR:
E. FREY.

COMPTÉ
DE L'EXERCICE 1912
ET
BUDGET
POUR L'ANNÉE 1913



Compte de 1911		Budget de 1912		Recettes				Compte de 1912		Budget de 1913	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		
				I. Vente d'imprimés.							
20	50	2 000	—	1. Journal	224	10	3 200	—			
58 174	80	27 520	—	2. Nomenclature des stations . . .	33 595	23	80 900	—			
1 744	35	3 700	—	3. Liste des indicatifs d'appel . . .	4 622	60	9 000	—			
34	—	60	—	4. Statistique	46	55	40	—			
—	—	3 000	—	5. Carte des stations	—	—	5 100	—			
934	40	900	— ¹⁾	6. Notifications et Circulaires . . .	779	65	2 900	—			
—	—	100	—	7. Imprévu	—	—	—	—			
60 908	05	37 280	—		39 268	13	101 140	—			
				II. Vente de documents des Conférences							
131	15	3 000	—		465	70	2 900	—			
				III. Imprévu							
31	85	—	—		21	15	100	—			
				IV. Solde actif de l'année dernière . .							
357	59	600	—		533	53	950	—			
61 428	64	40 880	—		40 288	51	105 090	—			
				V. Parts contributives des Etats.							
24 435	—	40 149	— ²⁾	1. Service ordinaire	24 286	29	59 447	—			
—	—	22 000	—	2. Frais spéciaux des Conférences .	9 832	71	11 700	—			
24 435	—	62 149	—		34 119	—	71 147	—			
				¹⁾ Augmentation de fr. 300 correspondant au crédit supplémentaire pour les dépenses (VI. 6). ²⁾ Augmentation de fr. 442 correspondant au crédit supplémentaire pour les dépenses (I. 1 et 2).							
85 863	64	103 029	—		74 407	51	176 237	—			

Compte de 1911		Budget de 1912		Dépenses				Compte de 1912		Budget de 1913	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		
				I. Peronnels.							
16 400	—	17 747	— ¹⁾	1. Traitements	17 747	—	21 780	—			
2 460	—	2 682	— ²⁾	2. Assurances	2 682	—	3 267	—			
—	—	1 000	—	3. Aides de Bureau	70	—	1 000	—			
18 860	—	21 429	—		20 499	—	26 047	—			
				II. Frais de voyages							
509	40	1 000	—		—	—	1 000	—			
				III. Loyers							
1 500	—	1 500	—		1 500	—	1 900	—			
				IV. Matériel de bureau.							
206	75	300	—	1. Livres, cartes, journaux, etc. . .	284	61	400	—			
550	05	1 000	—	2. Mobilier	915	05	1 500	—			
756	80	1 300	—		1 199	66	1 900	—			
				V. Frais généraux de bureau.							
482	05	500	—	1. Fournitures de bureau	201	15	500	—			
272	30	300	—	2. Eclairage, chauffage, etc.	197	—	400	—			
478	87	800	—	3. Affranchissements, expéditions .	799	—	1 100	—			
134	70	400	—	4. Service	218	40	400	—			
1 367	92	2 000	—		1 415	55	2 400	—			
				VI. Imprimés.							
1 216	75	3 500	—	1. Journal	811	16	5 240	—			
57 706	09	32 700	—	2. Nomenclature des stations . . .	31 708	03	94 400	—			
1 573	62	6 700	—	3. Liste des indicatifs d'appel . . .	4 273	10	11 950	—			
334	30	500	—	4. Statistique	264	29	250	—			
—	—	4 000	—	5. Carte des stations	500	—	10 700	—			
1 241	98	1 600	— ³⁾	6. Notifications et Circulaires . . .	1 491	34	4 600	—			
—	—	700	—	7. Imprévu	45	25	—	—			
62 072	74	49 700	—		39 093	17	127 140	—			
				VII. Frais spéciaux des Conférences .							
263	25	25 000	—		10 298	41	14 600	—			
				VIII. Imprévu							
—	—	500	—		64	50	300	—			
				IX. Divers. (Solde reporté à l'exercice suivant)							
533	53	600	—		337	22	950	—			
85 863	64	103 029	—		74 407	51	176 237	—			
				¹⁾ Dont fr. 367 de crédit supplémentaire. ²⁾ Dont fr. 75 de crédit supplémentaire. ³⁾ Dont fr. 300 de crédit supplémentaire.							